Copyright Micro-Certif – CITICA - 2026



Référent « Continuité »

Passeport de compétences

CRITICITE
Vitale

DOMAINE
Direction & Pilotage

SECTEUR
F.P.T.

PRESENTION DU BADGE

Passeport de compétences « Référent continuité de l'activité » au sein d'une collectivité. Le référent continuité de l'activité veille à maintenir le fonctionnement des services essentiels en cas de crise, d'incident majeur ou de situation exceptionnelle. Il participe à l'identification des activités critiques, à l'anticipation des risques et à l'organisation des dispositifs permettant d'assurer la continuité du service public.
Ce rôle contribue à renforcer la résilience de la collectivité, à limiter les interruptions d'activité et à sécuriser les capacités de réaction face aux aléas humains, techniques, sanitaires ou environnementaux. Le référent continuité de l'activité travaille en lien avec les directions, les services, les partenaires et les acteurs de gestion de crise afin de préparer, coordonner et améliorer les dispositifs de continuité.

Ce badge reconnaît la capacité d'un agent à :

- ❑ Préparation des plans de continuité,
- ❑ Coordination des réponses d'urgence,
- ❑ Gestion des situations exceptionnelles.

★☆☆ PREUVES ATTENDUES

- ✓ Participation à l'élaboration ou au suivi d'un plan de continuité d'activité (PCA)
- ✓ Identification des activités critiques et des risques de rupture
- ✓ Organisation ou participation à des exercices de gestion de crise
- ✓ Coordination des procédures de continuité ou de reprise d'activité
- ✓ Sensibilisation des équipes aux dispositifs de continuité
- ✓ Production de procédures, plans d'actions ou documents de gestion de crise
- ✓ Travail avec les services et partenaires sur les dispositifs de résilience
- ✓ Témoignages ou validations de responsables ou directions
- ✓ Endossements attestant du rôle de référent continuité de l'activité